

10 décembre 1976 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

ALLOCUTION DE M. VALÉRY GISCARD
D'ESTAING A L'OCCASION DE LA REMISE
DES LETTRES DE CRENANCE DE M.
DIMITRI PAPAIOANNOU, AMBASSADEUR
DE GRECE EN FRANCE, LE VENDREDI 10
DECEMBRE 1976

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - GRECQUES` MONSIEUR
L'AMBASSADEUR, C'EST AVEC PLAISIR QUE JE RECOIS LES LETTRES PAR LESQUELLES
SON EXCELLENCE LE PRESIDENT CONSTANTIN TSATSOS VOUS ACCREDITE AUPRES DE
MOI EN QUALITE D'AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE ET PLENIPOTENTIAIRE DE LA
REPUBLIQUE DE GRECE EN FRANCE. JE VOUS REMERCIE D'AVOIR EXPRIME, DANS DES
TERMES AUXQUELS J'AI ETE SENSIBLE, LES SENTIMENTS DU PEUPLE GREC A L'EGARD
DU PEUPLE FRANCAIS ET D'AVOIR RAPPELE LES AFFINITES ET LES LIENS QUI UNISSENT
NOS DEUX PAYS. CES LIENS, VOUS LE SAVEZ, SONT RECIPROQUES PARCE QU'ILS SONT
CEUX D'UNE CULTURE COMMUNE ET D'UNE AMITIE AFFERMIE PAR LES COMBATS POUR
L'INDEPENDANCE NATIONALE ET LA LIBERTE. ILS SONT AUSSI PLUS VIVANTS QUE
JAMAIS DEPUIS QUE LA FRANCE A VU AVEC JOIE LA GRECE RESTAURER CHEZ ELLE ET
AFFERMIR LA DEMOCRATIE. AYANT AINSI REJOINT LE GROUPE DES NATIONS DONT SON
GLORIEUX PASSE AVAIT INSPIRE LA PHILOSOPHIE POLITIQUE, IL ETAIT NATUREL QUE LA
GRECE VEUILLE ASSOCIER SON AVENIR A CELUI DE L'EUROPE. LA FRANCE NE PEUT QUE
S'EN REJOUIR. EN ASSURANT VOTRE PAYS DE SON SOUTIEN, ELLE SOUHAITE QUE LA
NEGOCIATION MAINTENANT OUVERTE AVEC LA COMMUNAUTE DONNE A LA GRECE LA
PLACE QUI LUI REVIENT DANS SON SEIN ET LUI PERMETTE D'IMPRIMER LA MARQUE DU
GENIE HELLENIQUE A L'OEUVRE DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE\

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - GRECQUES` PUISSANCE
MEDITERRANEENNE ET MEMBRE PERMANENT DU CONSEIL_DE_SECURITE `ONU`, LA
FRANCE PORTE UN INTERET PARTICULIER A LA SITUATION EN MEDITERRANEE
ORIENTALE. ELLE SOUHAITE QU'UN REGLEMENT, CONFORME AU DROIT ET A LA JUSTICE,
METTE ENFIN UN TERME A L'EPREUVE QUE SUBIT DEPUIS TROP LONGTEMPS LA
REPUBLIQUE DE CHYPRE & ELLE SOUHAITE AUSSI QUE LES NEGOCIATIONS ENGAGEES
ENTRE SES AMIS ET ALLIES DE LA MER EGEE ABOUTISSENT A DES SOLUTIONS
CONFORMES A LEURS INTERETS LEGITIMES ET QU'AINSI SOIENT CONSOLIDEES L'ENTENTE
ET LA COOPERATION DANS CETTE REGION. JE FAIS CONFIANCE A CET EGARD A M.
CARAMANLIS, DONT J'AI PU, A MANTES OCCASIONS, ET ENCORE TOUT RECEMMENT,
APPRECIER LA HAUTEUR DE VUES ET LA VOLONTE DE PAIX. MONSIEUR
L'AMBASSADEUR, VOUS CONNAISSEZ BIEN LA FRANCE POUR Y AVOIR ETE EN
FONCTIONS & JE NE DOUTE PAS QUE VOUS CONTRIBUEREZ PAR VOTRE ACTION, AU
RESSERREMENT DES RELATIONS DEJA TRES ETROITES QU'ENTRETIENNENT NOS DEUX
PAYS. LA PROFONDE AMITIE QUI LES UNIT VOUS FACILITERA LA TACHE. SOYEZ ASSURE
AUSSI DE MON APPUI ET DE CELUI DU GOUVERNEMENT DANS L'ACCOMPLISSEMENT DE
VOTRE MISSION. EN VOUS DISANT TOUS MES VOEUX POUR VOTRE SUCCES, JE VOUS
PRIE DE TRANSMETTRE AU PRESIDENT TSATSOS L'EXPRESSION DE MON CORDIAL
SOUVENIR ET L'ASSURANCE DE MA TRES HAUTE ET AMICALE CONSIDERATION\